



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Création du BERPC pôle d'expertise des risques chimiques commun à l'INRS et à l'INERIS**

Le Bureau d'Evaluation des Risques des Produits et agents Chimiques (BERPC) est une structure partenariale entre l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) et l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS). L'objectif est de créer en France, un pôle d'expertise scientifique des dangers et des risques des agents chimiques pour l'homme et l'environnement qui, s'appuyant sur les savoirs et savoir-faire des deux instituts, pourra constituer un organisme de référence. Le BERPC développe ses activités au bénéfice de l'intérêt général et apporte notamment son concours, en tant que de besoin, à ses membres et aux Pouvoirs publics.

#### **Les objectifs de cette création sont de :**

- Créer et rendre visible un pôle d'évaluation des substances et des produits chimiques reconnu au plan national et international.
- Proposer une structure favorisant la coordination de l'expertise en France comme souhaité dans le Plan Santé au Travail et garantir une organisation simplifiée avec une rationalisation des coûts.
- Assurer l'amélioration constante de cette expertise, grâce aux apports des programmes de recherche et d'étude des deux instituts.
- Permettre l'enrichissement mutuel des connaissances des deux partenaires.
- A terme devenir un interlocuteur privilégié de la future agence européenne créée dans le cadre de REACH.

Le BERPC va permettre de renforcer la capacité d'expertise française en regroupant certaines activités d'évaluation des deux instituts au sein d'une organisation transparente et respectant le principe de séparation de l'expertise et de la décision.

Le BERPC est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Ce statut a été choisi pour la souplesse de son fonctionnement, qui permet l'évolution de l'association ou l'intégration éventuelle d'autres partenaires.

Le BERPC sera mobilisé dès cette année pour l'évaluation réglementaire des Biocides. Il démarre ses activités le 4 avril 2005 avec un effectif correspondant à environ 10 ETP (équivalent temps plein), l'objectif étant d'atteindre environ 20 ETP à la fin 2005. Ces effectifs sont mis à disposition par les deux instituts. Le budget annuel du BERPC sera d'environ 2 millions d'euros en 2006.

Vincent Laflèche, directeur général adjoint de l'INERIS, assurera la présidence du BERPC. Philippe Huré, responsable du département risques chimiques et biologiques de l'INRS, a été nommé directeur du BERPC.